



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [communistes-hebdo@sitecommunistes.org](mailto:communistes-hebdo@sitecommunistes.org)

Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

19/04/2023

## **Promulguer n'est pas gagner! La lutte jusqu'au retrait**

Le Conseil constitutionnel, organe du pouvoir du capital a validé l'essentiel de la réforme des retraites et a refusé la demande de Référendum d'Initiative Partagée (RIP). L'intersyndicale a réagi en demandant à Macron d'attendre pour promulguer la loi et a demandé une « *nouvelle délibération comme le prévoit l'article 10 de la Constitution* ». La réponse de Macron ne s'est pas fait attendre. Il a promulgué sa réforme des retraites immédiatement. Le gouvernement assure qu'il n'a aucun problème de méthode, « *Il n'y a pas de mépris, il y a au contraire une volonté de travailler avec tous* », affirme le ministre du Travail Olivier Dussopt qui estime « *peut-être qu'il y a une forme de symbole à attendre 3 ou 4 jours* ». Pour la secrétaire générale de la CGT Sophie Binet : « *Je crois que c'est une décision qui est totalement honteuse. La preuve, il la prend en pleine nuit, dans le dos des travailleurs et des travailleuses qui sont mobilisés depuis des mois pour exiger le retrait de cette réforme violente* ». Laurent Berger a quant à lui déclaré sur Twitter que « *depuis le début, le mépris renvoyé aux travailleurs aura été constant* ». « *La sagesse démocratique exigeait de ne pas la promulguer et de renouer le dialogue* ».

### **La colère est toujours là.**

Il n'y avait rien à attendre des « Sages » du Conseil constitutionnel (voir article du 13 avril). Suite à leur décision de valider l'essentiel du texte de la réforme des retraites et de refuser le RIP<sup>(1)</sup>, des milliers de personnes sont descendues dans la rue partout en France et les rassemblements se sont pour beaucoup transformés en manifestations spontanées. Une poursuite de la mobilisation qui en dit long sur la profondeur de la colère et le maintien d'une détermination à s'opposer au gouvernement. Darmanin a d'ailleurs interdit plusieurs rassemblements, poursuivant son offensive contre le droit de manifester.

Partout en France, le message envoyé est le même : la décision du Conseil Constitutionnel n'impacte pas la détermination. Lycéens, étudiants, salariés, retraités ont pris la rue pour envoyer un message clair au gouvernement : « **constitutionnelle** » ou pas, la réforme ne passe pas.

Une décision qui a confirmé de façon éclatante le caractère ultra-anti-démocratique de la constitution et de ses institutions de 1958, préservant et protégeant les intérêts du capital et permettant de mettre en œuvre la feuille de route du MEDEF. Le Conseil constitutionnel a décidé de rejeter six dispositions concernant les entreprises, telles que l'« index senior », la pénibilité ou la visite médicales... au motif qu'elles n'auraient pas leur place dans un texte budgétaire. Après le 47-1 et le 49-3, la réforme des retraites poursuit son chemin en s'appuyant sur tous les rouages du régime pour passer outre l'opposition à la réforme.

Macron est de plus en plus impopulaire. La proportion d'opinions défavorables se situe actuellement à 69%, une hausse de cinq points par rapport à février, Cette baisse de popularité est particulièrement forte chez les jeunes. La Première ministre, Élisabeth Borne, voit quant à elle sa cote « *atteindre son niveau le plus bas depuis son accession au poste de Première ministre pour se situer à 23% (-4 points)* ».

### **«Nous sommes déterminés à accélérer» les réformes, redit Elisabeth Borne**

« *La réforme des retraites est arrivée au terme de son cheminement démocratique. Il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus. (...) Une réforme qui demande des efforts, mais nécessaire pour l'avenir de notre système par répartition* », martèle Elisabeth Borne au Conseil national de Renaissance, du parti présidentiel. La première ministre a salué Olivier Dussopt, le ministre du travail, ainsi qu'Aurore Bergé, présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale.

La question de la stratégie pour les semaines à venir doit être à l'ordre du jour, face à un pouvoir qui entend poursuivre les attaques,

si l'intersyndicale annonce refuser de rencontrer Emmanuel Macron, elle n'annonce en revanche aucune prochaine date de mobilisation avant le 1<sup>er</sup> mai. Une réponse totalement insuffisante au regard de l'offensive du

gouvernement. Les près de 200 rassemblements organisés en France et les manifestations spontanées en cours montrent que la détermination est toujours là face au gouvernement.

Cette mobilisation ne s'arrête pas au seul retrait de la réforme, concerne aussi les revendications sociales et salariales.

Le bon chemin c'est la lutte comme l'affirment les cheminots, *"La promulgation nocturne de la loi ne change rien du tout à notre combat. Nous ne passerons pas à autre chose tant que cette loi n'est pas abandonnée"*, affirment dans un communiqué la CGT-Cheminots, l'Unsa-Ferroviaire, SUD-Rail et la CFDT-Cheminots, qui mènent une grève reproductible depuis le 7 mars.

Dénonçant la *"brutalité de la réforme"* et le *"bras d'honneur"* du gouvernement malgré les nombreuses journées de mobilisation, L'intersyndicale estime que *"la violence sociale, orchestrée par le gouvernement et le président des riches, nous engage à rester mobilisés"*.

La CGT appelle les salariés *«à poursuivre la mobilisation sous toutes ses formes pacifiques»*, l'intersyndicale doit se réunir lundi 17 avril. Le syndicat indique que *«les temps forts»* des mobilisations se dérouleront *«les 20 et 28 avril»*, sans plus de détail sur la forme que prendront ces mobilisations. Emmanuel Macron s'adressera aux Français lundi soir lors d'une allocution télévisée.

Si l'intersyndicale ne compte pas baisser pas les bras et peser sur les décrets d'application. Elle promet que le 1<sup>er</sup> mai, jour de la fête du travail, sera une journée de mobilisation exceptionnelle en appelant à un **"raz-de-marée populaire"** dans toute la France. A cette terrible agression contre le monde du travail : il faut organiser une réponse cinglante jusqu'au retrait !

<sup>(1)</sup>Référendum d'Initiative Partagée